Sépulture de l’écrivain de droite Michel Déon : l’inexplicable blocage de la mairie de Paris

12/02/2018 à 5h02

Pourquoi le cabinet d’Anne Hidalgo a-t-il refusé la demande de l’Académie française d’accueillir les cendres du romancier dans un cimetière parisien ?



Depuis plus d’un an maintenant, les cendres de Michel Déon reposent chez sa fille Alice, à Paris. Selon les informations du *Figaro*, la Mairie de Paris refuse à l’académicien une place dans un des cimetières de la capitale. Le romancier est décédé le 28 décembre 2016 d’une embolie pulmonaire à Galway, en Irlande, où il vivait une partie de l’année. Sa famille souhaitait une sépulture en France. « J’aimerais bien qu’il ait une pierre tombale pour que son souvenir soit visible », explique Alice Déon dans les colonnes du quotidien. Celle-ci n’a obtenu aucune réponse à sa demande d’inhumation dans un cimetière parisien. L’Académie française, auprès de laquelle Michel Déon siégeait depuis 1978, a alors décidé de solliciter

officiellement la Mairie de Paris.

En janvier 2017, la réponse par mail à l'Académie française d'Ivoa Alavoine, alors directrice adjointe du cabinet de l'édile parisienne, était limpide : Michel Déon ne pouvait être inhumé à Paris. Malgré le rayonnement du romancier en France et sur le continent européen, il ne fallait pas créer « un précédent », ajoutait-elle. Le Figaro évoque une possible explication de l'attitude de la Mairie de Paris : l'écrivain, homme de droite, royaliste, hussard, n'a jamais dissimulé ses convictions politiques.

Le Point